ART. 82 N° 203

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2015

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N º 203

présenté par

M. Le Fur, M. Abad, M. Aboud, M. Aubert, M. Cinieri, M. Decool, M. Fromion, M. Gosselin, M. Hetzel, M. Lazaro, M. Le Mèner, M. Mariani, M. Reynès, M. de Rocca Serra, M. Salen, M. Sermier et M. Straumann

ARTICLE 82

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec les amendements n° 196 à 202.